

Fraternelle d'Oullins – 6 rue Fleury 69600 Oullins

### INVITES

- Présidents de clubs
- Elus du Comité

### LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE

- Claude CHANTEREAU (Président) - excusé

### FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

- Jacques BARRAUD (Vice-Président) - présent

### ORDRE DU JOUR

#### 19h00 >> Accueil des participants

#### 19h30 >> Ouverture de l'Assemblée Générale

- Accueil du président de la Fraternelle (Générale)
- Présentation du déroulé de l'AGE
- Présentation des raisons de la convocation d'une AG Extraordinaire
- Questions/réponses, échanges avec les clubs (président ou délégué habilité seulement)
- Intervention de membres du comité directeur
  - o Rappel du projet commun
  - o Evolution des compétitions
- **Vote de confiance**
- Elections du délégué et de son suppléant auprès de la FFTT

#### 21h30 >> Clôture de l'Assemblée Générale et pot de l'amitié !

#### Ouverture de séance à 19h30 par Eric Appelgren, Président

Eric remercie les invités et les présidents de clubs puis présente le déroulé de l'assemblée

Discours d'accueil du Président de la Fraternelle d'Oullins (Générale) qui souhaite une bonne Assemblée Générale aux participants.

**Eric Appelgren, ouvre officiellement l'Assemblée Générale** et remercie le président de la Frat Générale et Christophe Viallat de la section Tennis de Table pour leur accueil et l'organisation des lieux en un temps très court.

Les conditions de quorum sont atteintes (50% des clubs et des voix pour le vote de confiance d'une part et pour l'élection des délégués auprès de la FFTT d'autre part).

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
Clubs	72	42
Suffrages	255	172

## I) **Vote de Confiance**

*Présentation de Cédric Rousset, Vice-Président*

Le message du Comité Directeur adressé aux clubs a été très largement entendu.

- Attaques malveillantes et diffamatoires répétées depuis l'élection d'octobre dernier, contre l'ancienne présidente, Karine Girod, son successeur, Emile Chevalier, et contre la gestion de l'équipe en place.
- Les questions relatives aux salariés du Comité, notamment l'une d'entre eux, concernée par une procédure de licenciement, ont également été abordées, dans les limites imposées par le respect des procédures.

Deux heures de discussions ont suivi aux cours desquelles chacun a pu s'exprimer largement et librement et prendre connaissance des faits en toute transparence, en présence du représentant de la FFTT.

A l'issue de ces discussions et plus personne ne voulant prendre la parole, Eric Appelgren affiche à l'écran et lit la question de confiance sur laquelle les représentants des clubs doivent se positionner.

Vous êtes amenés à vous prononcer sur la question :  
« Approuvez-vous le plan de mandat du comité tel que présenté à l'Assemblée Générale d'octobre 2016  
Et faites-vous confiance à l'équipe en place pour le mener à bien »

Trois scrutateurs majeurs et volontaires sont désignés par l'assemblée pour gérer le scrutin.  
Chaque représentant de club doit déposer un par un autant de bulletins d'une voix que de voix de son club attribuées conformément aux statuts.

Eric Appelgren et Yves Guidot vérifient l'émargement et le nombre de bulletins pour chaque votant.

A la fin du vote, les scrutateurs effectuent le dépouillement et communiquent les résultats à Eric Appelgren qui les annonce à haute voix.

### • **Vote de Confiance**

Oui : 149 voix

Non: 22 voix

Nuls : 1 voix

**La Confiance est votée à 86,62%**

Eric Appelgren, nouveau Président élu par le Comité Directeur en remplacement d'Emile Chevalier, démissionnaire, indique que le Comité, fort du soutien des clubs, poursuivra son travail, avec l'objectif d'appliquer les orientations définies en octobre dernier, au service de l'ensemble des clubs, de leurs licenciés, et du développement de notre discipline.

## II) ELECTION DU DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE LA FFTT

---

Eric Appelgren explique le sens de ce vote qui permet d'utiliser les voix attribuées au Comité Rhône-Métropole de Lyon de Tennis de Table lors des scrutins organisés par la FFTT.

Il précise que le vote à bulletin secret s'applique puisqu'il s'agit d'une élection nominative.

Eric Appelgren fait appel à l'assemblée afin d'obtenir des candidatures, sans succès, et propose les candidatures présentées par le comité départemental, à savoir

- **Annick Masset**, élue au comité directeur, pour le poste de **Délégué Titulaire**
- **Dominique Palabost**, élu au comité directeur, comme **Délégué Suppléant**.

Aucune autre candidature ne se faisant connaître, Eric Appelgren propose à l'assemblée un vote à main levée à la seule condition qu'aucune personne ne s'y oppose.

Après plusieurs appels, l'assemblée constate que personne ne s'oppose au vote à main levée.

Eric Appelgren demande tour à tour, Qui est contre ? Qui S'abstient ? Qui est Pour ?

Toute ambiguïté étant levée, il annonce que **les délégués sont élus à l'unanimité**.

## III) Clôture

---

En clôture, de l'AG, Jacques Barraud s'adresse à l'ensemble des participants et félicite les clubs d'avoir mis un terme à une situation tendue pour le bon fonctionnement de leur comité.

Eric Appelgren remercie le Président d'Oullins, Christophe Viallat, pour son accueil, le Vice-Président de la FFTT pour sa présence, et invite tous les participants à partager le pot de l'amitié.

L'assemblée est clôturée à 22h45